



Accueil / [DICRIM](#)

DICRIM

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

Le document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM), prévu par l'article R. 125-11 du Code de l'environnement, est réalisé par le maire. Il informe les habitants de la commune des risques majeurs, naturels ou technologiques existants, et des mesures de prévention, de protection et de sauvegarde mises en œuvre face à ces risques sur la commune. Le DCRIM reprend les informations transmises par le préfet.



Tempête



Inondation



Grand
froid



Retrait-gonflement
des argiles



Connaissance

et

Prévention des Risques



Transport de matières
dangereuses



Neige/Verglas



Canicule



Pandémie

[Télécharger](#)

MAIRIE DE BEAUTHEIL-SAINTS

24 Grande Rue
77120 BEAUTHEIL-SAINTS

01.64.03.17.14

Nous contacter



Copyright 2026 Mairie de Beautheil-Saints